

SIPRI YEARBOOK 2019

**Armaments,
Disarmament and
International
Security**

Résumé en français

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Créé en 1966, le SIPRI est un institut international indépendant qui se consacre à la recherche sur les conflits, les armes et leur contrôle ainsi que le désarmement. Il fournit données, analyses et recommandations sur la base de sources ouvertes, aux décideurs, chercheurs, médias et public intéressé.

LE SIPRI YEARBOOK

Le SIPRI Yearbook est un annuaire qui présente des données originales notamment sur les dépenses militaires mondiales, les transferts internationaux et la production d'armes, les forces nucléaires, les conflits armés et les opérations de paix multilatérales, ainsi que des analyses pointues des principaux aspects du contrôle des armes, de la paix et de la sécurité internationale.

Cette brochure est le résumé du SIPRI Yearbook 2019 et contient des extraits des données et des analyses qu'il présente.

SOMMAIRE

1. Introduction : Stabilité internationale et sécurité humaine en 2018	1
Partie I. Conflits armés et gestion des conflits, 2018	
2. Conflits armés et processus de paix	2
3. Opérations de paix et gestion des conflits	4
Partie II. Dépenses militaires et armements, 2018	
4. Dépenses militaires	6
5. Transferts internationaux et évolution de la production d'armes	8
6. Forces nucléaires mondiales	10
Partie III. Non-prolifération, contrôle et désarmement, 2018	
7. Désarmement nucléaire, contrôle des armes et non-prolifération	12
8. Menaces chimiques et biologiques	14
9. Instruments mondiaux pour le contrôle des armes classiques	15
10. Contrôle du double usage et du commerce des armes	16
Annexes	18

Traduction : GRIP (Danièle Fayer-Stern)
ISSN : 2466-6734
ISBN : 978-2-87291-159-2

www.sipriyearbook.org

© SIPRI 2019
© GRIP 2019



1. INTRODUCTION. STABILITÉ INTERNATIONALE ET SÉCURITÉ HUMAINE EN 2018

DAN SMITH

Ceci est la 50e édition du SIPRI Yearbook, un annuaire qui reflète les évolutions de la politique mondiale et des technologies militaires, en les complétant des données essentielles sur les armes, le désarmement et la sécurité internationale.

Les derniers annuaires ont fait état de tendances largement négatives, en dépit de quelques signes positifs, comme la détente sur la péninsule coréenne, les gestes diplomatiques entre les États-Unis et la Corée du Nord (avec une vague feuille de route vers la dénucléarisation), les tentatives d'enrayer la violence au Yémen, l'accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie, et l'intérêt manifeste du Conseil de sécurité de l'ONU pour les implications sécuritaires du changement climatique. Parmi les signes négatifs, notons le retrait américain de l'accord nucléaire iranien et du Traité FNI (sur les forces nucléaires à portée intermédiaire), ainsi que la persistance des tensions géopolitiques à plusieurs endroits. Les dépenses militaires, les transferts d'armes et l'incidence des conflits armés dans le monde restent généralement élevés. La balance penche globalement du côté négatif.

Les États-Unis et la Russie sont en train de revoir leur stratégie nucléaire. Les premiers renouvellent et modernisent leur arsenal, proposent une nouvelle Force spatiale et étendent leur programme de défense antimissile balistique. La stratégie russe n'est pas en reste. De plus, l'usage d'armes chimiques en Syrie en 2018 et la tentative d'assassinat à l'agent neurotoxique au Royaume-Uni renforcent les doutes quant à la viabilité et à la fiabilité des

régimes de désarmement et de contrôle des armements dans le climat politique international actuel.

Faute d'une puissance *de statu quo*, nul ne peut prédire si les lois et règles explicites du système international seront respectées, sans parler des normes et hypothèses tacites. La Chine, la Russie et les États-Unis remettent tous en cause l'ordre mondial, la géopolitique de régions clés comme les rapports de force de la finance internationale. La dérive vers l'instabilité mondiale s'illustre en 2018 par les tensions persistantes entre l'Occident et la Russie, la « guerre commerciale » entre les États-Unis et la Chine et la lutte de pouvoir entre l'Iran et l'Arabie saoudite, qui se posent en rivaux autour des conflits armés en Irak, en Syrie et au Yémen.

Les défis croisés du changement climatique et de l'insécurité risquent de profondément affecter la sécurité humaine, la sécurité nationale de nombreux pays et la stabilité internationale. Faute de mesures visant à atténuer les émissions de carbone et à s'adapter aux conséquences du changement climatique, de graves difficultés apparaîtront vers le milieu du siècle. Plusieurs programmes et institutions ont agi en conséquence, mais, comme pour la maîtrise des armements et le désarmement, le rôle de la coopération et des approches multilatérales reste essentiel. Il est urgent de surmonter les multiples rivalités de pouvoir qui caractérisent la politique mondiale. ●



2. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX

Dans la plupart des conflits armés actuels, des armées régulières, des milices et des civils armés se retrouvent côte à côte. Les combats ont rarement lieu sur des champs de bataille bien définis et sont souvent intermittents, d'intensité variable, entrecoupés de brefs cessez-le-feu. Début 2018, le monde comptait 68,5 millions de déplacés de force, dont plus de 25 millions de réfugiés. Des crises de déplacement de longue durée ont touché l'Afghanistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Myanmar, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen.

Les Amériques

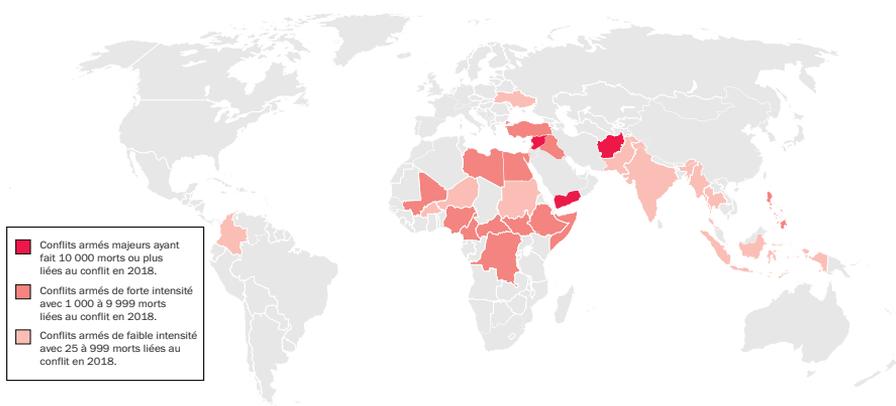
Le processus de paix en Colombie a été confronté à une série de problèmes en 2018. S'il s'agit du seul conflit armé actif dans la région, l'insécurité et l'instabilité étaient omniprésentes, causées par des bandes criminelles organisées et des groupes armés

non étatiques dans plusieurs pays d'Amérique centrale et du Sud. Des troubles politiques et des violences ont éclaté au Nicaragua. Au Venezuela, une crise humanitaire croissante et un afflux massif de réfugiés, a fait craindre une déstabilisation de la région. Les problèmes économiques, la criminalité endémique et la corruption ont provoqué une perte de confiance dans la démocratie.

Asie et Océanie

En 2018, 7 pays étaient en proie à des conflits armés en Asie et en Océanie : l'Afghanistan, l'Inde, l'Indonésie, le Myanmar, le Pakistan, les Philippines et la Thaïlande. La guerre en Afghanistan a été la plus meurtrière au monde, tuant plus de 43 000 combattants et civils. Malgré quelques évolutions prometteuses dans les différents processus de paix, à la fin de l'année, les parties au conflit étaient plus divisées, la violence sur le terrain plus élevée et les positions des puissances régionales et internationales plus divergentes que jamais.

CONFLITS ARMÉS EN 2018



Deux nouvelles tendances régionales sont apparues : la violence croissante liée à la politique identitaire, fondée sur la polarisation ethnique ou religieuse, et l'activité accrue des groupes djihadistes violents transnationaux, avec la présence d'État islamique en Afghanistan, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines. Le processus de paix dans la péninsule coréenne et le retour de la trêve entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire sont deux importantes bonnes nouvelles.

Europe

Le conflit en Ukraine a été le seul conflit armé actif en Europe en 2018. Hormis plusieurs cessez-le-feu temporaires, le processus de paix n'a guère progressé. Ailleurs en Europe, des conflits non résolus sont restés source de tensions, en particulier dans l'espace post-soviétique et dans des contextes de sécurité fortement militarisés et contestés comme la région de la Mer noire. En revanche à la fin de l'année, la Macédoine et la Grèce étaient sur le point de s'entendre sur le nom de la région et le groupe séparatiste basque Euskadi Ta Askatasuna (ETA, Pays Basque et Liberté) a été officiellement dissous.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Ces deux régions ont connu 7 conflits armés actifs en 2018 : l'Égypte, l'Irak, Israël, la Libye, la Syrie, la Turquie et le Yémen. Trois questions transversales ont caractérisé les dilemmes sécuritaires de la région : a) les rivalités régionales entre États et un réseau changeant d'alliances et d'intérêts extérieurs ; b) les menaces persistantes de groupes djihadistes violents ; et c) la concurrence accrue pour l'eau et l'impact croissant du changement climatique.

Le conflit armé et les troubles civils entre Israël et le Hamas et d'autres organisations palestiniennes à Gaza ont atteint leur plus haut niveau depuis 2014. La guerre civile syrienne est loin d'être terminée mais a connu une nette désescalade en 2018 car le gouvernement syrien a consolidé son contrôle territorial et presque vaincu l'État islamique. Elle n'en demeure pas moins l'un des conflits les plus meurtriers au monde. Au Yémen, la situation humanitaire s'est détériorée en 2018, lorsque la ville portuaire d'Hodeida a fait l'objet d'un combat acharné. L'accord de Stockholm conclu fin 2018 entre les Houthis et le gouvernement yéménite redonne un peu d'espoir, même si de sérieuses divergences subsistent.

Afrique sub-saharienne

Onze pays ont été en proie à des conflits armés actifs dans cette région en 2018 : le Burkina Faso, le Cameroun, la RCA, la RDC, l'Éthiopie, le Mali, le Niger, le Nigeria, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan. Ces conflits dépassent souvent les frontières des États et des régions, notamment dans le bassin du lac Tchad et au Sahel, en raison des activités transnationales de groupes islamistes violents, et d'autres groupes armés et réseaux criminels. Ils sont également liés à l'extrême pauvreté, à la mauvaise gouvernance, à la fragilité économique et à la faible résilience. Trois questions transversales ont caractérisé la région : a) la poursuite de l'internationalisation de la lutte contre le terrorisme en Afrique ; b) l'ampleur et la fréquence de la violence liée aux élections ; et c) la pénurie d'eau et l'impact croissant du changement climatique. Un accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée, signé en juillet, pourrait changer la donne dans la Corne de l'Afrique. ●



3. OPÉRATIONS DE PAIX ET GESTION DES CONFLITS

La Mission de l'OTAN en Irak (MNI) a été la seule nouvelle opération de paix multilatérale établie en 2018 et seules 2 opérations ont été clôturées : la Mission de l'ONU au Liberia (MINUL) et la Mission préventive de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) au Lesotho (SAPMIL). En 2018, 60 opérations de paix multilatérales étaient actives, le plus petit nombre depuis 2013.

Concernant les opérations multilatérales, les effectifs ont diminué pour la troisième année consécutive, atteignant 144 791 fin 2018 : 95 488 dans les opérations de l'ONU (- 2,9%) ; et 49 303 dans les opérations multilatérales hors ONU, dirigées par des organisations et alliances régionales ou des coalitions *ad hoc* d'États (+ de 3,7% en 2018). Cette dernière augmentation est principalement le fait de l'OTAN, qui a renforcé la Mission de soutien résolu (RSM) en Afghanistan. Le total des personnes déployées en Afrique a diminué pour la troisième année consécutive, et atteint son niveau le plus bas en cinq ans : 104 238 personnes.

Tendances des opérations de paix de l'ONU

Environ 66% de tout le personnel des opérations de paix sont déployés par l'ONU, dont quelque 72% en Afrique. Néanmoins, une nouvelle tendance semble apparaître en dehors de l'ONU et de l'Afrique. En effet, il persiste un climat négatif autour de ces opérations de paix, en particulier concernant les budgets et les pertes humaines. De plus, certains semblent croire davantage en des solutions militarisées.

Le budget du maintien de la paix de l'ONU est passé de 7,9 milliards USD en 2016-2017 à 6,7 milliards USD en 2018-2019,

en raison, non pas tant d'une meilleure approche ou d'une plus grande efficacité, mais de la clôture de missions (dont le retrait était prévu). Sauf création de nouvelles missions, on escompte une diminution ultérieure avec la clôture de l'Opération hybride Union africaine/ONU au Darfour (MINUAD) et de la Mission pour la stabilisation en RDC (MONUSCO). En outre, bon nombre des réductions voulues par l'administration Trump n'ont pas encore eu lieu.

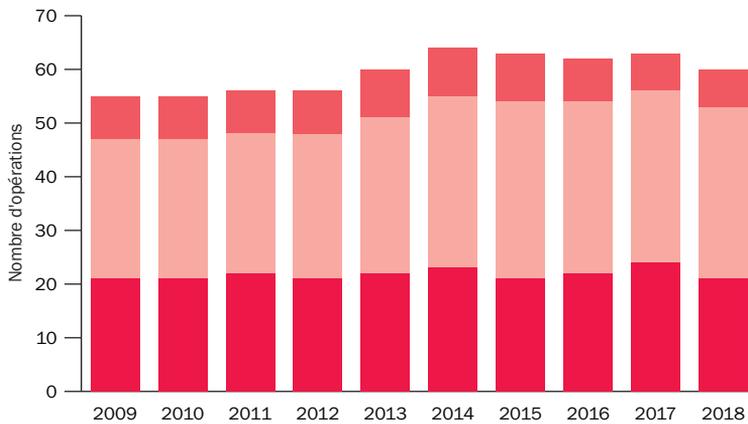
En 2018, les opérations de paix de l'ONU ont enregistré une nette diminution des décès dus à des actes de malveillance : 27 cas, soit la moitié par rapport à 2017 et le nombre le plus faible depuis 2012. Toutefois, 2017 a été une année extrême et le nombre de personnes déployées a également diminué. En 2018, pour 1 000 effectifs en uniforme, le nombre de morts liées à des actes hostiles est revenu aux niveaux de 2013-2016. De plus, alors que les conditions de la MINUSMA (Mali) se sont améliorées, le nombre de décès est resté relativement élevé au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation en RCA (MINUSCA) et de la MONUSCO.

Solutions militaires

La préférence croissante pour les solutions militaires est due en partie à l'administration Trump, mais s'illustre aussi par les précédentes missions de formation et de mentorat de l'UE et de l'OTAN (comme le MNI et le RSM, qui ont tenté d'habiliter des forces locales) et les opérations multilatérales régionales non pacifiques menées en coalition (comme la Force conjointe G5 Sahel, et la Force multinationale mixte (FMM). Si les opérations onusiennes présentent clairement des faiblesses, il n'est pas prouvé que constituer des forces natio-



**NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES,
PAR TYPE D'ORGANISATION RESPONSABLE, 2009-18**



Organisation responsable : Nations unies Organisation ou alliance régionale Coalition ad hoc

nales et des opérations multilatérales non pacifiques pour combattre rebelles et « terroristes » sera plus efficace. Au Sahel, par exemple, ceci a entraîné une plus grande déstabilisation. La Force G5 Sahel et la FMM ont été attaquées tandis que les forces nationales ont été impliquées dans de graves violations des droits humains.

Réformes du maintien de la paix onusien

L'ONU poursuit ses « réformes du maintien de la paix ». Son secrétariat travaille à la mise en œuvre des recommandations du Rapport Cruz sur la réduction du nombre de décès causés par des actes violents et a entamé une révision stratégique des opérations visant à prévenir et contrer l'exploitation et l'abus sexuel. Le 1er janvier 2019, il a mis en œuvre une réforme de l'architecture de paix et sécurité de l'ONU. Dans le cadre de l'A4P (Action pour la paix du Secrétaire général), les États membres, ainsi que les autres partenaires et acteurs ont convenu en 2018 d'une « Déclaration d'engagements communs », portant notamment sur la pro-

tection des civils, la sécurité, la performance et la responsabilisation.

Si les réformes menées par le Secrétariat de l'ONU visent à préserver la pertinence des opérations de paix, les défis que représentent les missions de formation et d'enca-drement et les opérations multilatérales non pacifiques demeurent importantes. Il est encore trop tôt pour déterminer quel sera l'avenir des opérations de paix de l'ONU et s'il conviendra de privilégier d'autres types de missions. ●



4. DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales sont estimées à 1 822 milliards USD en 2018, soit 2,1% du produit intérieur brut (PIB) mondial, ou 239 USD par personne. Les dépenses totales ont augmenté pour la deuxième année consécutive et ont dépassé pour la première fois 1,8 billion de dollars, soit 2,6% de plus qu'en 2017 et 5,4% de plus qu'en 2009.

La croissance des dépenses totales en 2018 est largement influencée par celles des Amériques et d'Asie et Océanie, en particulier par la forte hausse des dépenses militaires des États-Unis et de la Chine. En Europe, l'augmentation de 1,4%, est principalement le fait de l'Europe occidentale, où tous les pays sauf trois ont augmenté leurs dépenses. Les dépenses militaires ont diminué de 8,4% en Afrique. Pour la quatrième année consécutive, le SIPRI ne peut fournir d'estimation des dépenses totales au Moyen-Orient, mais les dépenses militaires combinées des 11 pays de cette région dont les données sont disponibles ont diminué de 1,9%.

Le fardeau militaire – la part du PIB consacrée aux dépenses militaires – a diminué en 2018 dans toutes les régions, sauf en Europe, où les États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont insisté pour que soit atteint en 2024 le niveau de dépenses indicatif de 2,0% du PIB. En moyenne, le fardeau militaire des États des Amériques était le plus faible en 2018, soit 1,4% du PIB ; il s'élève à 1,6% en moyenne en Europe, 1,7% en Afrique et en Asie et Océanie, et 4,4% dans les pays du Moyen-Orient dont les données sont disponibles.

Les cinq pays les plus dépensiers en 2018 étaient les États-Unis, la Chine, l'Arabie saoudite, l'Inde et la France, qui totalisaient 60% des dépenses militaires totales.

DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES EN 2018

Région	Dépenses (en milliards USD)	Évolution (%)
Afrique	(40,6)	-8,4
Afrique du Nord	(22,2)	-5,5
Afrique subsaharienne	18,4	-11
Amériques	735	4,4
Amérique centrale et Caraïbes	8,6	8,8
Amérique du Nord	670	4,4
Amérique du Sud	55,6	3,1
Asie et Océanie	507	3,3
Asie centrale et du Sud	85,9	4,2
Asie de l'Est	350	4,1
Océanie	29,1	-2,9
Asie du Sud-Est	41,9	-0,8
Europe	364	1,4
Europe centrale	28,3	12
Europe orientale	69,5	-1,7
Europe occidentale	266	1,4
Moyen-Orient
Total mondial	1 822	2,6

() = estimation incertaine ; .. = données non disponibles.

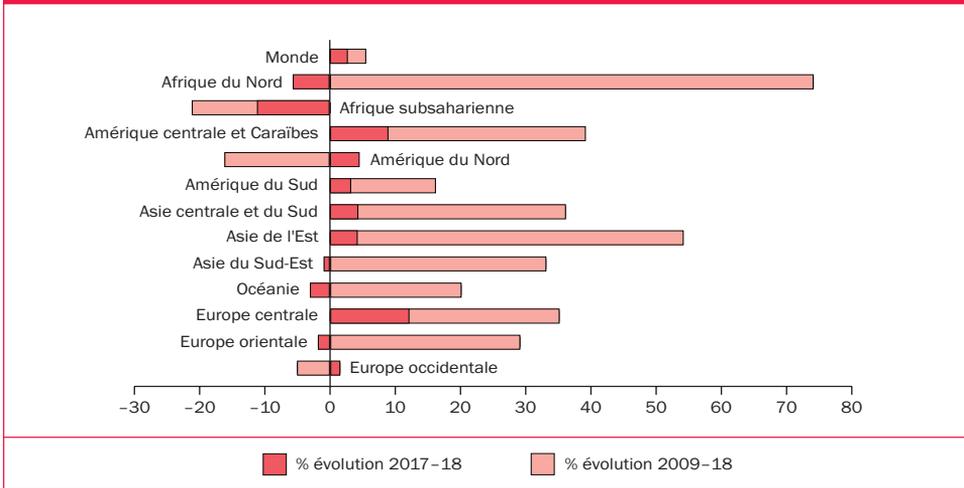
Les chiffres sont exprimés en USD courant (2017). Toutes les évolutions sont exprimées en termes réels pour la période 2017-18.

Les États-Unis ont augmenté leurs dépenses militaires pour la première fois en sept ans pour atteindre 649 milliards USD en 2018. Ces dépenses ont représenté 36% des dépenses militaires mondiales, soit 2,6 fois plus que la Chine, classée deuxième. Cette augmentation peut être attribuée à deux facteurs : une hausse de 2,4% des salaires du personnel militaire et la mise en œuvre de programmes importants et coûteux d'acquisition d'armes classiques et nucléaires.

La Chine a alloué environ 250 milliards USD à ses forces armées en 2018, soit une augmentation de 5,0% par rapport à 2017 et de 83% depuis 2009. Les dépenses militaires



ÉVOLUTION DES DÉPENSES MILITAIRES EN POURCENTAGE, PAR SOUS-RÉGION



de la Chine suivent approximativement sa croissance économique. Le ralentissement de cette croissance en 2018, qui a atteint son niveau le plus bas en vingt-huit ans, laisse donc présager d'une moindre croissance des dépenses militaires chinoises dans les années à venir.

Le fardeau militaire de l'Arabie saoudite a été le plus lourd au monde (8,8% du PIB) en 2018. Ses dépenses militaires ont diminué de 6,5% en 2018 pour s'établir à 67,6 milliards USD. L'Inde (66,5 milliards USD) et la France (63,8 milliards USD) ont été les 4^e et 5^e pays les plus dépensiers en 2018.

Les dépenses militaires de la Russie, de 61,4 milliards USD en 2018, ont chuté de 22% par rapport au pic de l'après-Guerre froide de 2016. Le pays sort du top 5 des dépenses militaires pour la première fois depuis 2006.

Les trois plus fortes augmentations relatives des dépenses militaires entre 2017 et 2018 ont été enregistrées par le Burkina Faso (52%), la Jamaïque (40%) et l'Arménie (33%), tandis que les trois plus fortes baisses

relatives ont été observées au Soudan du Sud (50%), au Soudan (49%) et au Bénin (28%).

Transparence des dépenses militaires

Le nombre de notifications au Rapport de l'ONU sur les dépenses militaires a continué de diminuer après avoir culminé à 81 en 2002. En 2018, seuls 36 des 193 États membres de l'ONU ont soumis leur rapport. En revanche, au niveau national, le SIPRI a obtenu des données sur les dépenses militaires de 2018 de 155 des 168 pays étudiés. Les données proviennent de documents officiels pour 150 d'entre eux.

La transparence des dépenses militaires suppose que les données soient accessibles au public, complètes, faciles d'accès et ventilées selon les différents types de financement des activités militaires. La ventilation des budgets en activités militaires et non militaires est une étape importante pour améliorer la transparence. Selon une étude de cas concernant le Brésil, une ventilation précise des ressources allouées à l'armée pour des tâches policières améliore l'exactitude des données sur les dépenses militaires. ●



5. TRANSFERTS INTERNATIONAUX ET ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ARMEMENT

Le volume des transferts internationaux d'armes majeures a augmenté de 7,8% entre 2009-13 et 2014-18, et atteint son niveau le plus élevé depuis la fin de la Guerre froide, dans une tendance à la hausse constante depuis le début des années 2000.

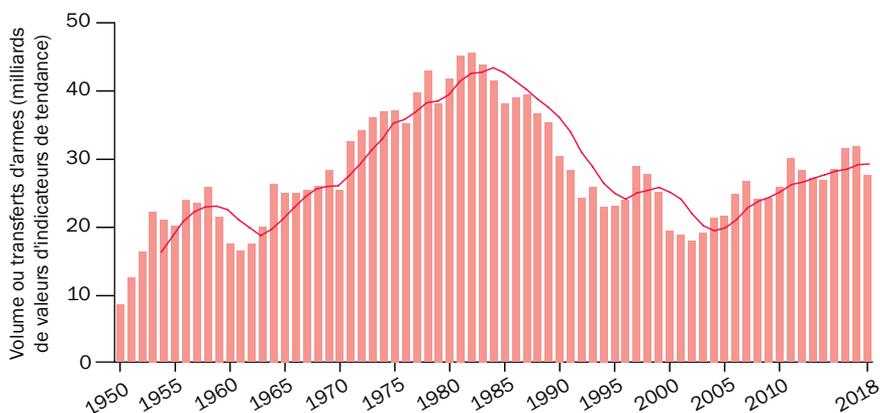
En 2014-18, les 5 principaux fournisseurs – États-Unis, Russie, France, Allemagne et Chine – ont représenté 75% du volume total des exportations mondiales. Depuis 1950, les États-Unis et la Russie (l'Union soviétique avant 1992) ont toujours été de loin les plus grands fournisseurs et même dominé le Top 10, avec les exportateurs d'Europe occidentale.

En 2014-18, les États-Unis ont été le plus gros exportateur d'armes majeures. Ils en ont exporté vers au moins 98 États, dépassant de loin tous les autres exportateurs. En 2009-13, leurs exportations d'armes ont dépassé de 12% celles de la Russie, qui se classe 2e sur cette période. En 2014-18, cet avantage sur la Russie est passé à 75%.

La région Asie et Océanie a été la principale bénéficiaire, recevant 40% du volume mondial des importations d'armes majeures en 2014-18, contre 35% pour le Moyen-Orient, vers lequel le flux d'armes a augmenté de 87% entre 2009-13 et 2014-18. En revanche, les flux d'armes vers toutes les autres régions ont diminué entre les deux périodes : vers les Amériques (-36%), vers l'Europe (-13%), vers l'Asie et Océanie (-6,7%) et l'Afrique (-6,5%). Les cinq principaux importateurs d'armes ont été l'Arabie saoudite, l'Inde, l'Égypte, l'Australie et l'Algérie, qui, ensemble, ont représenté 35% des importations totales d'armes.

Le groupe des plus grands importateurs est plus diversifié et a davantage évolué que celui des plus grands exportateurs. Depuis 1950, le SIPRI a identifié 255 acteurs (202 États, 48 groupes armés non étatiques et 5 organisations internationales) bénéficiaires d'armes majeures au cours d'au moins une année, dont 26 l'ont été chaque année de 1950 à 2018, et 3 autres l'ont été chaque année depuis qu'elles existent.

L'ÉVOLUTION DES TRANSFERTS D'ARMES MAJEURES, 1950-2018



**LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS
ET IMPORTATEURS D'ARMES
MAJEURES, 2014-18**

Exportateur	Part mondiale (%)	Importateur	Part mondiale (%)
1 États-Unis	36	1 Arabie saoudite	12
2 Russie	21	2 Inde	9,5
3 France	6,8	3 Égypte	5,1
4 Allemagne	6,4	4 Australie	4,6
5 Chine	5,2	5 Algérie	4,4
6 Royaume-Uni	4,2	6 Chine	4,2
7 Espagne	3,2	7 EAU	3,7
8 Israël	3,1	8 Irak	3,7
9 Italie	2,3	9 Corée du Sud	3,1
10 Pays-Bas	2,1	10 Vietnam	2,9

Transparence des transferts d'armes

Le nombre d'États déclarant leurs exportations et importations d'armes au Registre de l'ONU sur les armes classiques (UNROCA) est resté très faible et aucun changement majeur n'est intervenu dans les divers mécanismes nationaux et régionaux de notification. Comme davantage d'États ont ratifié le TCA de 2013, le nombre d'États s'étant acquittés de l'obligation de notifier leurs transferts d'armes a augmenté. Toutefois, la part d'États parties au TCA soumettant leur rapport a diminué en 2018.

Valeur financière des exportations d'armes des États, 2017*

Les données du SIPRI sur les transferts d'armes ne représentent pas leur valeur financière. Toutefois, de nombreux États publient des chiffres sur la valeur financière de leurs exportations d'armes. Le SIPRI estime ainsi la valeur totale du commerce mondial des armes en 2017 à au moins 95 milliards USD.

* Dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

**IMPORTATIONS D'ARMES
MAJEURES, EN POURCENTAGE DE
LA PART MONDIALE, PAR RÉGION
ET SOUS-RÉGION, 2014-18**

Région	Part mondiale (%) 2014-18
Afrique	7,8
Afrique du Nord	5,9
Afrique subsaharienne	1,9
Amériques	6,2
Amérique centrale et Caraïbes	-
Amérique du Nord	-
Amérique du Sud	2,4
Asie et Océanie	40
Asie centrale et du Sud	1,6
Asie orientale	10
Océanie	4,8
Asie du Sud	14
Asie du Sud-Est	9,4
Europe	11
Europe centrale	-
Europe orientale	-
Europe occidentale	-
Moyen-Orient	35
Autres	0,1

- = pas de livraison.

« Autres » désigne les organisations internationales (ou certains acteurs non étatiques) qui ne sont pas basées dans une seule région, ainsi que les bénéficiaires non identifiés ni rattachés à une région en particulier.

Production d'armes et services militaires

Le Top 100 du SIPRI classe les plus grandes entreprises du secteur de l'armement et des services militaires (hors Chine) selon leurs ventes, tant nationales qu'internationales. La valeur totale des ventes du Top 100 du SIPRI en 2017* était de 398 milliards USD, soit 2,5% de plus qu'en 2016. Cette croissance provient de l'augmentation des dépenses d'acquisition d'armes, en particulier des États-Unis et de la Russie, ainsi que de divers pays participant à des conflits armés, notamment au Moyen-Orient. ●



6. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2019, les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, l'Inde, le Pakistan, Israël et la République populaire démocratique de Corée (RPDC, Corée du Nord), soit 9 États, possédaient environ 13 865 armes nucléaires, dont 3 750 déployées avec des forces opérationnelles. Près de 2 000 sont maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée.

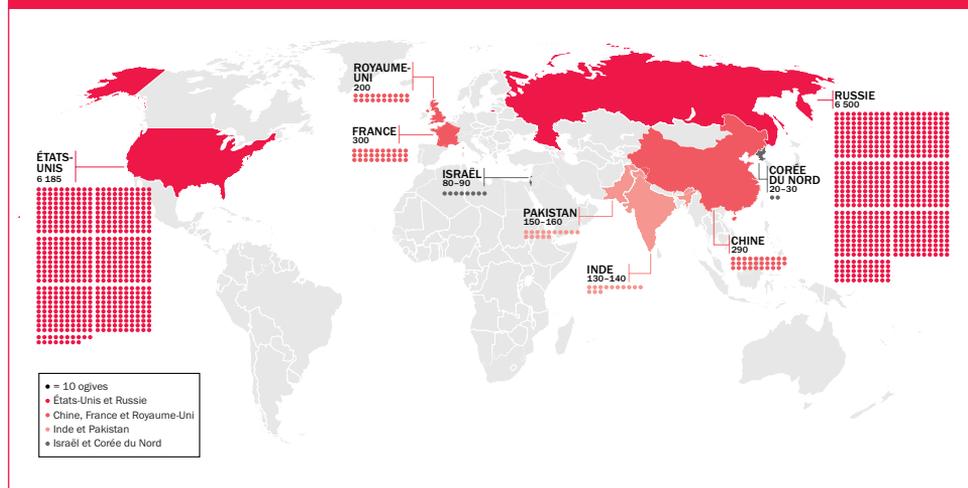
Arsenaux nucléaires

Les stocks de têtes nucléaires continuent globalement de diminuer, principalement parce la Russie et les États-Unis (soit plus de 90% des stocks mondiaux) ont réduit leurs forces nucléaires stratégiques conformément au Nouveau Traité START sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (2010), tout en effectuant des réductions unilatérales. Toutefois, le rythme des réductions a ralenti par rapport à la décennie précédente, et ni la Russie ni les États-Unis ne se sont engagés à négocier de nouvelles réductions. De plus,

les deux pays mènent des programmes importants et coûteux pour remplacer et moderniser leurs têtes nucléaires, leurs vecteurs de missiles et d'avions et leurs installations de production d'armes nucléaires. En 2018, le Département de la défense des États-Unis a présenté des plans visant à mettre au point de nouvelles armes nucléaires et à en adapter d'autres à des rôles et missions militaires de plus grande ampleur.

Les arsenaux des autres États dotés d'armes nucléaires sont beaucoup plus petits, mais tous développent ou déploient de nouveaux systèmes d'armes ou en ont annoncé l'intention. La Chine augmente et diversifie progressivement la taille et la composition de son arsenal. L'Inde et le Pakistan augmentent leurs capacités de production de matières fissiles militaires, ce qui pourrait entraîner une augmentation importante de leurs stocks d'armes nucléaires au cours de la prochaine décennie. La Corée du Nord continue de considérer son programme nucléaire militaire comme un élément central de sa stratégie

STOCKS MONDIAUX D'ARMES NUCLÉAIRES, 2018



STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2018

Les matières premières des armes nucléaires sont des matières fissiles : de l'uranium hautement enrichi (UHE) ou du plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit de l'UHE et du plutonium pour leurs armes nucléaires ; l'Inde et Israël, principalement du plutonium ; le Pakistan, principalement de l'UHE, mais il accroît sa capacité de produire du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium destiné à des armes nucléaires, et pourrait avoir produit de l'UHE. Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile peuvent produire des matières fissiles.

Un Groupe d'experts international compile des informations sur les stocks mondiaux de matières fissiles.

Stocks mondiaux, 2018

Uranium hautement enrichi	~1 340 tonnes
Plutonium séparé	
Stocks militaires	~220 tonnes
Stocks civils	~300 tonnes

de sécurité nationale, bien qu'elle ait annoncé en 2018 un moratoire sur les essais d'armes nucléaires ainsi que de vecteurs de missiles balistiques à moyenne et longue portée.

Manque de transparence

La disponibilité d'informations fiables sur l'état des arsenaux nucléaires et les capacités des États dotés d'armes nucléaires varie considérablement. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont divulgué de nombreux renseignements ; la France en a également fourni certains. La Russie refuse de rendre publique une ventilation détaillée de ses forces comptabilisées dans le cadre du Nouveau Traité START, même si elle la communique aux États-Unis. La Chine affiche à présent publiquement ses forces nucléaires

FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2018

Pays	Ogives déployées	Autres ogives	Total inventaire
États-Unis	1 750	4 435	6 185
Russie	1 600	4 900	6 500
Royaume-Uni	120	80	200
France	280	20	300
Chine	–	290	290
Inde	–	130-140	130-140
Pakistan	–	150-160	150-160
Israël	–	80-90	80-90
Corée du Nord	–	(20-30)	(20-30)
Total	3 750	10 115	13 865

– =zéro ; () = chiffre incertain non inclus dans le total.

La colonne « Autres ogives » comprend les ogives opérationnelles en stock, ou retirées et en attente de démantèlement. Les chiffres de la Russie et des États-Unis ne correspondent pas nécessairement à leurs déclarations au titre du Traité New START en raison des règles de comptage du traité. Les totaux incluent l'estimation la plus élevée lorsqu'une fourchette est donnée. Toutes les estimations sont approximatives et datent de janvier 2019.

plus souvent que par le passé, mais publie peu d'informations sur les effectifs de ses forces ou sur ses plans de développement. L'Inde et le Pakistan font des déclarations au sujet de certains de leurs essais de missiles mais ne divulguent rien sur l'état ou la taille de leurs arsenaux. La Corée du Nord a reconnu avoir procédé à des essais d'armes nucléaires et de missiles, mais ne fournit aucune donnée sur ses capacités. Israël a depuis longtemps pour politique de ne pas commenter son arsenal nucléaire. ●



7. DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE, CONTRÔLE DES ARMES ET NON-PROLIFÉRATION

Dialogue entre la Corée du Nord et les États-Unis

En 2018, la Corée du Nord et les États-Unis ont renoué des relations diplomatiques. Depuis longtemps, les États-Unis – appuyés par de multiples résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies – demandaient à la Corée du Nord d'abandonner de manière vérifiable ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques. Lors de la toute première réunion au sommet entre les dirigeants nord-coréens et américains à Singapour en juin, la Corée du Nord s'est engagée à œuvrer à la « dénucléarisation complète » de la péninsule coréenne. Dans ce contexte d'apaisement des tensions politiques et militaires en 2018, la Corée du Nord a annoncé qu'elle avait suspendu les essais d'armes nucléaires et de missiles balistiques et détruit son site d'essais nucléaires.

Russie-États-Unis : contrôle des armes nucléaires

En 2018, la Russie et les États-Unis ont achevé la mise en œuvre du Traité de 2010 sur des mesures visant à réduire et à limiter davantage les armements stratégiques offensifs (Traité New START). En février, les deux pays ont annoncé avoir atteint les dernières limites de réduction des forces imposées par le traité, dans les délais impartis. Toutefois, en raison de leurs différences politiques et militaires, le maintien de ces avancées semble de plus en plus compromis. Le Traité expirera en 2021, sauf si les deux parties conviennent de le prolonger, mais rien, en 2018, ne semblait indiquer que ce soit le cas.

Le Traité FNI

L'avenir du contrôle des armes nucléaires a également été remis en question en 2018. En effet, le différend s'est durci entre les États-Unis et la Russie au sujet du Traité FNI de 1987 (époque de la Guerre froide) sur l'élimination des missiles à portées intermédiaire et courte. Les États-Unis accusent la Russie d'avoir mis au point et déployé un missile de croisière mobile terrestre dont la portée de vol est interdite par le traité – ce que la Russie a toujours réfuté et déclaré dénué de fondement. En octobre, Donald J. Trump a annoncé que les États-Unis se retireraient officiellement du Traité FNI si la Russie ne se conformait pas rapidement à leurs attentes. L'année s'est terminée sans grand espoir que l'une des parties prenne des mesures pour préserver le traité.

L'Iran et le Plan d'action global conjoint

En 2018, l'Iran a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action global conjoint (JCPOA) de 2015, un accord entre huit parties visant à limiter les activités nucléaires de l'Iran qui présentent un risque de prolifération, afin de renforcer la confiance internationale dans la finalité exclusivement pacifique de son programme nucléaire. Les tensions politiques entre l'Iran et les États-Unis ont été à leur comble lorsque ces derniers ont annoncé leur retrait du JCPOA et un retour des sanctions qui avaient été levées. L'Iran a appelé les autres signataires, en particulier l'Union européenne, à garantir qu'au moins un certain degré d'allègement des sanctions, dont l'Iran a principalement bénéficié, soit maintenu – vu le principe d'extraterritorialité des lois américaines, des entreprises européennes peuvent être poursuivies –, afin que Téhéran reste partie à l'accord.



NOMBRE TOTAL D'ARMES STRATÉGIQUES OFFENSIVES RUSSES ET AMÉRICAINES SELON LE TRAITÉ NEW START, AU 5 FÉV. 2011 ET AU 1ER SEPT. 2018

Catégorie de données	Limites imposées par le traité ^a	Russie		États-Unis	
		Fév. 2011	Sept. 2018	Fév. 2011	Sept. 2018
Déploiement d'ICBM, de SLBM et de bombardiers lourds	700	521	517	882	659
Ogives sur les ICBM, SLBM et bombardiers lourds déployés ^b	1 550	1 537	1 420	1 800	1 398
Lanceurs d'ICBM, de SLBM et bombardiers lourds déployés et non déployés	800	865	775	1 124	800

ICBM = missile balistique intercontinental ; SLBM = missile balistique lancé par sous-marin.

^a Devant être atteintes avant le 5 février 2018.

^b Chaque bombardier lourd ne transporte qu'une seule ogive.

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), négocié et ouvert à la signature en 2017, demeure le principal effort international pour faire avancer l'objectif à long terme du désarmement nucléaire mondial. Le TIAN est le premier accord juridiquement contraignant interdisant la mise au point, le déploiement, la possession et utilisation d'armes nucléaires ou de menace en ce sens. En 2018, plusieurs États ont hésité à adhérer au TIAN, évaluant essentiellement l'impact normatif de l'interdiction des armes nucléaires proposée ainsi que ses incidences sur les stratégies et alliances de sécurité fondées sur la dissuasion nucléaire. Le traité entrera en vigueur lorsqu'il aura été signé et ratifié par 50 États.

Contrôle des armements et désarmement multilatéraux

La maîtrise des armements nucléaires a connu d'autres évolutions en 2018 : en avril-mai, s'est tenue la 2e session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP prévue en 2020. En mai, le Secrétaire

général de l'ONU a lancé un nouveau programme intitulé « Assurer notre avenir commun ». En juin, le groupe préparatoire d'experts de haut niveau sur le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles a adopté un rapport final contenant des recommandations sur le fond et la portée des négociations futures de ce traité. En décembre, la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution demandant au Secrétaire général de convoquer une conférence en 2019 sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. ●



8. MENACES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

Utilisation d'armes chimiques en Syrie et au Royaume-Uni

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a traité en 2018 de deux cas d'utilisation d'armes chimiques en Syrie, dont une attaque à Douma le 7 avril, qui aurait donné lieu à des frappes de représailles de la part des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France contre trois sites une semaine plus tard. En mars, à Salisbury (Royaume-Uni), trois personnes auraient été blessées par un produit chimique de la famille des agents neurotoxiques Novichok. Deux autres personnes ont été exposées au même agent en juin, dont l'une est décédée en juillet.

Attribution de la responsabilité de l'utilisation d'armes chimiques

En 2018, l'utilisation d'armes chimiques (AC) et l'attribution des responsabilités en pareil cas ont fortement divisé les États parties à la Convention de 1993 sur les armes chimiques (CAC) de 1993. Le mandat du Mécanisme commun d'enquête OIAC-ONU ayant expiré, la communauté internationale s'est trouvée en difficulté pour réagir aux cas avérés d'utilisation. Pour tenter d'y remédier, la France a lancé en janvier 2018 le Partenariat international contre l'impunité en cas d'emploi d'armes chimiques. L'Union européenne ainsi que 38 pays y avaient adhéré à la fin de l'année.

En mai, 11 représentants permanents auprès de l'OIAC ont convoqué une session extraordinaire de la Conférence des États parties avec un seul point à l'ordre du jour : le respect de l'interdiction mondiale des AC. Au terme des deux jours de session extraordinaire, le vote a habilité l'OIAC

à attribuer les responsabilités. Les États favorables à cette décision estiment que les nombreuses allégations d'utilisation d'armes chimiques en Syrie sont crédibles et qu'un mécanisme d'attribution est essentiel ; les opposants, en revanche, prétendent que les allégations ont conduit à politiser l'OIAC. En effet, cette division a miné – du moins à court terme – la culture du consensus à l'OIAC et créé entre les États parties de sérieuses tensions, qui se sont manifestées tant à la 23e Conférence des États parties qu'à la 4e Conférence d'examen.

Contrôle des armes biologiques

Les principales activités de désarmement biologique et de non-prolifération en 2018 ont été menées dans le cadre des premières réunions intersessions d'experts et de la Réunion des États parties à la Convention sur les armes biologiques et à toxines (CABT). Cette dernière s'est tenue en décembre et a approuvé un ensemble de mesures destinées à assurer la viabilité financière de la Convention, bien que d'autres discussions d'ordre financier auront lieu en 2019.

Une évolution imprévue a empêché la Réunion des États parties d'atteindre un consensus sur les délibérations, ainsi que sur les éventuelles conclusions des Réunions d'experts. L'impasse serait due à ce qui a été qualifié d'« obstination » d'une seule délégation et met en cause des méthodes de travail dépassées. Toutefois, un nombre inhabituellement élevé d'ateliers liés à la CAC a eu lieu au cours de l'année. ●



9. INSTRUMENTS MONDIAUX POUR LE CONTRÔLE DES ARMES CLASSIQUES

La CCAC et les systèmes d'armes autonomes létales

En 2018, les efforts de réglementation des systèmes d'armes autonomes létales (LAWS) se sont poursuivis dans le cadre de la Convention de 1981 sur certaines armes classiques (CCAC). Pour la 2e année consécutive, un groupe d'experts gouvernementaux (GEG) a mené des discussions sur les LAWS, axées sur : a) la caractérisation des LAWS ; b) le rôle de l'humain dans l'usage de la force et les aspects de la relation homme-machine ; c) les applications militaires potentielles des technologies connexes et d) les possibilités de relever les défis humanitaires et sécuritaires des nouvelles technologies des LAWS. Les discussions n'ont abouti à aucune stratégie, mais le mandat du GEG a été prorogé jusqu'en 2019.

Programme d'action de l'ONU sur les armes légères et de petit calibre

La 3e Conférence d'examen du Programme d'action de 2001 sur les armes légères et de petit calibre (PoA) a eu lieu en juin 2018. Concernant les liens avec certains objectifs de développement durable et les munitions, le document final conforte les avancées précédentes et renforce la portée et la pertinence du PoA. Toutefois, la persistance des divisions passées n'a pas permis d'adopter un nouveau langage concernant les transferts d'armes vers des acteurs non étatiques.

Cybersécurité

Plus de 250 cyber-attaques ont été cautionnées par des États sur la période 2005-18. Cependant, vingt années de débats au sein

LE NOUVEAU PROGRAMME DE DÉSARMEMENT DE L'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé en 2018 un nouveau programme nommé « Assurer notre avenir commun », qui fixe trois priorités : a) le désarmement pour sauver l'humanité, par la réduction et l'élimination des armes biologiques, chimiques et nucléaires ; b) le désarmement qui sauve des vies, en réduisant l'impact des armes classiques ; et c) le désarmement pour les générations futures, en tenant compte des nouvelles technologies militaires. Il souligne également les conséquences désastreuses de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées de civils.

de l'ONU sur la cybersécurité n'ont dégagé que peu de consensus sur la nature de la menace et les mesures à prendre. Les États sont polarisés : d'une part un groupe d'États, principalement occidentaux, considère la prolifération des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme une tendance positive et qu'il existe suffisamment de lois internationales pour guider le comportement des États dans le cyberspace. D'autre part, un groupe de pays dirigé par la Chine et la Russie considère la numérisation comme une menace et préférerait une nouvelle orientation du droit concernant l'utilisation et le développement des TIC par l'État. À défaut d'un consensus international, plusieurs organisations régionales, comme l'Union européenne, l'OTAN, l'OSCE et l'ANASE, ont engrangé d'importantes avancées. 2018 enregistre également d'importantes initiatives au niveau national et des entreprises. ●



10. CONTRÔLE DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

Les initiatives mondiales, multilatérales et régionales ont continué à tenter, en 2018, de renforcer le contrôle du commerce des armes classiques et des biens à double usage liés aux armes classiques, biologiques, chimiques et nucléaires ainsi qu'à leurs vecteurs. Tout indique que ces instruments sont de plus en plus affaiblis par le manque de ressources nationales. Cela se traduit par des manquements au niveau des rapports soumis en vertu du Traité sur le commerce des armes (TCA), par les nombreuses violations des embargos sur les armes décrétés par l'ONU et par la difficulté de trouver des États disposés à assumer la présidence de certains régimes de contrôle des exportations. Des tensions géopolitiques plus générales et les rapides progrès technologiques perturbent par ailleurs le consensus international sur l'objectif général et l'efficacité des contrôles à l'exportation.

Le Traité sur le commerce des armes

La 4e Conférence des États parties au TCA s'est tenue à Tokyo en août 2018. Bien qu'axée sur la question du détournement, elle a également dû se consacrer à l'administration du fonds d'affectation spéciale qui appuie la participation des États à faible revenu ainsi qu'à d'autres aspects de l'architecture des traités. En outre, les obligations du TCA en matière de rapports et de financement ont continué d'être insuffisamment respectées dans plusieurs domaines, au détriment de la pertinence et de la viabilité du traité. L'universalisation a quelque peu progressé ces dernières années et, à la fin de 2018, le traité comptait 100 États parties. Toutefois, le déséquilibre géographique demeure, l'Europe, l'Afrique et les Amériques étant les plus fortement représen-

EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES EN VIGUEUR, 2018

Nations unies (14 embargos)

- République centrafricaine (Partielle)
- République démocratique du Congo (Partielle) • Érythrée (levée en nov. 2018)
- Iran (Partielle) • Irak (FNG) • EIIL (Da'esh), Al-Qaïda et personnes et entités associées • Corée, Nord • Liban (FNG)
- Libye (Partielle) • Somalie (Partielle)
- Soudan (Soudan du Sud) • Darfour (Partielle) • Taliban • Yémen (FNG)

Union européenne (21 embargos)

- Mise en œuvre d'embargos de l'ONU (10) :
- Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités associées • République centrafricaine (Partielle) • République démocratique du Congo (Partielle) • Érythrée (levée en décembre 2018) • Irak (FNG) • Liban (FNG)
 - Libye (Partielle) • Corée, Nord • Somalie (Partielle) • Yémen (FNG)

Adaptations d'embargos des Nations unies (2) :

- Iran • Soudan (Darfour)

En place avant la contrepartie de l'ONU (1) :

- Soudan du Sud
- Embargos sans contrepartie onusienne (8) :
- Bélarus • Chine • Égypte • Myanmar
- Russie • Syrie • Venezuela • Zimbabwe

Ligue arabe (1 embargo)

- Syrie

EIIL = État islamique en Irak et au Levant ;
FNG = forces non gouvernementales ;
Partiel = Embargo autorisant les transferts d'armes au gouvernement de l'État cible sous certaines conditions.

tées. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord comptent parmi les régions les moins engagées vis-à-vis du Traité, bien qu'elles aient manifestement besoin de contrôles plus stricts sur les transferts d'armes.

Embargos multilatéraux sur les armes

En 2018, 36 embargos multilatéraux étaient en vigueur (ONU, 14 ; UE, 21 ; Ligue des



États arabes, 1). Sur les 21 embargos de l'UE, 10 étaient une application directe d'embargos de l'ONU, 1 a été mis en place avant l'imposition d'un embargo équivalent de l'ONU, 2 étaient similaires aux embargos de l'ONU mais concernaient une zone géographique ou des types d'armes différents et 8 étaient sans équivalent onusien. La plupart visaient des armes classiques, mais aussi des biens à double usage, dans le cas des embargos contre l'Iran et la Corée du Nord (ONU et UE) et contre la Russie et la Syrie (UE).

Un nouvel embargo de l'ONU a concerné le Soudan du Sud. Les embargos (ONU et UE) imposés à l'Érythrée en 2009 ont été levés. Comme les années précédentes, les enquêtes de l'ONU ont révélé des problèmes de mise en œuvre et de nombreuses violations, de portée et importance très variables. Dans certains cas, il s'agissait d'importantes cargaisons d'armes ; dans d'autres, un fournisseur ou un État destinataire a omis de signaler le transfert à un comité des sanctions.

Régimes de contrôle des exportations

Le nombre de membres des 4 régimes multilatéraux de contrôle des exportations – le Groupe Australie, le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe des fournisseurs nucléaires et l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes classiques et de biens et technologies à double usage – est resté stable après avoir récemment connu une augmentation. En 2018, chacun a révisé ses listes de contrôle du commerce et ses lignes directrices, avec la volonté commune de rester attentifs aux progrès techniques et aux efforts en matière d'achats illégaux, à travers un regain d'engagement sur ces questions.

L'UE est la seule organisation régionale dotée d'un cadre juridique commun pour le contrôle du double usage et, dans une moindre mesure, des exportations d'armes. En 2018, elle a poursuivi la « refonte » de son règlement sur les biens à double usage et entamé une révision de sa Position commune sur les exportations d'armes. Dans les deux cas, le Parlement européen et les ONG ont cherché à élargir leur champ d'action, en particulier en renforçant les dispositions sur les droits humains et le droit international humanitaire. Certains États membres se sont opposés à ces suggestions.

Maîtriser les transferts de technologie

En 2018, les États-Unis, l'UE et plusieurs de ses États membres ont davantage recouru aux contrôles des investissements étrangers directs (IED) pour réglementer les transferts de technologies « sensibles » ou « stratégiques ». Les contrôles à l'exportation se heurtent depuis longtemps à des obstacles, aggravés par les progrès rapides des technologies militaires émergentes dans le secteur civil et par un niveau croissant d'investissements étrangers dans les entreprises et les instituts de recherche concernés. Toutefois, ces tentatives de restreindre le commerce de la technologie risquent d'être perçues comme une volonté des États d'utiliser les contrôles à l'exportation pour servir leurs propres intérêts économiques. Ceci, à terme, compromettrait la valeur de ces contrôles comme instrument multilatéral de lutte, entre autres, contre les transferts déstabilisateurs d'armes et de biens à double usage. ●



**Contrôle des armements et désarmement :
accords en vigueur au 1er janvier 2018**

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT)
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires (TTBT)
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention Enmod)
- 1980 Convention sur la protection physique du matériel nucléaire
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques, CCAC, ou « Convention sur les armes inhumaines »)
- 1985 Traité de Rarotonga sur la zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (INF)
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE)
- 1992 Traité sur le régime « Ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction (CAC)
- 1995 Traité de Bangkok créant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1996 Traité de Pelindaba créant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA)
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 2001 Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- 2004 Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères



et de petit calibre dans la Région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique

- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité de Semipalatinsk créant des zones dénucléarisées en Asie centrale
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions (CASM)
- 2010 Traité New START ou traité de Prague sur les nouvelles mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives
- 2011 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2013 Traité sur le commerce des armes (TCA)

Accords non encore en vigueur, 1er janvier 2018

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du Traité FCE
- 2017 Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Organismes de coopération en matière de sécurité

En 2018, l'Inde a rejoint le Groupe Australie, l'Ukraine a mis fin à sa participation aux institutions de la Communauté des États indépendants et six États (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Paraguay et Pérou) ont suspendu leur statut de membre de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR). ●

CHRONOLOGIE SÉLECTIVE 2018

- 2 janv. Le président américain Donald J. Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un échangent des menaces nucléaires sur Twitter.
- 28 fév. La 2e réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en matière de paix et de sécurité a lieu en Afghanistan.
- 4 mars Un ancien officier militaire russe et sa fille sont empoisonnés à Salisbury, au Royaume-Uni, à l'aide d'un agent neurotoxique, dont on a confirmé par la suite qu'il s'agissait de Novichok.
- 13 avril Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni lancent des frappes aériennes contre des installations soupçonnées de stockage et de recherche d'armes chimiques en Syrie.
- 8 mai Les États-Unis annoncent leur retrait de l'accord nucléaire iranien (JCPOA).
- 12 juin Lors de la 1re rencontre au sommet entre les dirigeants nord-coréens et américains, la Corée du Nord réaffirme son engagement envers une « dénucléarisation complète » de la péninsule coréenne.
- 8-9 juil. L'Érythrée et l'Éthiopie signent une déclaration commune mettant officiellement fin à leur conflit frontalier.
- 2 août Un projet de code de conduite en mer de Chine méridionale est approuvé par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la Chine.
- 12 sept. Un accord de paix visant à résoudre le conflit au Soudan du Sud est signé par le président Salva Kiir et le chef rebelle Riek Machar.
- 27 oct. Des pourparlers de paix sur la Syrie avec les dirigeants français, allemands, russes et turcs ont lieu à Istanbul.
- 29 nov. Un projet de directive présidentielle américaine expose un projet de création d'une force spatiale.
- 4 déc. Les États-Unis annoncent leur retrait du Traité FNI dans les 60 jours si la Russie ne s'y conforme pas.



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Depuis 1979, le GRIP produit des études sur la paix et la sécurité internationales et la prévention et gestion des conflits, notamment en Afrique subsaharienne. Ses deux axes d'expertise sont la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements. Le GRIP étudie aussi les questions de défense européenne, de désarmement nucléaire, des liens entre climat et conflit et la sécurité en Asie pacifique. Les analyses portent en outre sur la production d'armements, les doctrines et programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).

BASES DE DONNÉES DU GRIP

- Base de données des embargos sur les armes :
<https://embargo.grip.org/> (nouvelle version bilingue)
- Nouvelle base de données sur l'industrie de l'armement en Belgique :
<https://production.grip.org>

LES RAPPORTS DU GRIP EN 2018

- 1/2018, Autonomie stratégique : le nouveau Graal de la défense européenne, Frédéric Mauro, 32 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-118-9 <<http://www.grip.org/fr/node/2537>>
- 2/2018, L'industrie de défense ukrainienne : un pied en URSS, l'autre dans l'OTAN, Denis Jacqmin, 36 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-124-0 <<https://www.grip.org/fr/node/2579>>
- 3/2018, Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2018, GRIP/SIPRI, 48 p., 8€, ISBN 978-2-87291-17-1 <<https://www.grip.org/fr/node/2591>>
- 4/2018, Résumé du SIPRI Yearbook 2018 - Armements, désarmement et sécurité internationale, traduction GRIP, 20 p., 0€, ISBN : 978-2-87291-130-1 <<https://www.grip.org/fr/node/2623>>
- 5/2018, Le Brexit et la Défense européenne, Federico Santopinto, 56 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-133-2 <<https://www.grip.org/fr/node/2622>>
- 6/2018, Exportations d'armes au Maghreb : quelle conformité avec la Position commune ?, Maria Camello, 36 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-137-0 <<https://www.grip.org/fr/node/2668>>
- 7/2018, La Chine et l'Égypte après le "Printemps arabe" - Comble le vide ? Elena Aoun et Thierry Kellner, 64p., 6€, ISBN : 978-2-87291-140-0 <<https://www.grip.org/fr/node/2712>>
- 8/2018, L'Afrique des minerais stratégiques - Du détournement des richesses à la culture de la guerre, Ben Cramer, 44 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-143-1 <<https://www.grip.org/fr/node/2720>>
- 9/2018, Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, Jean-Marie Collin, 56 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-149-3 <<https://www.grip.org/fr/node/2743>>

Commander sur **www.grip.org**



BASES DE DONNÉES DU SIPRI

- SIPRI Military Expenditure Database (Dépenses militaires)
- SIPRI Arms Industry Database (Industrie de l'armement)
- SIPRI Arms Transfers Database (Transferts d'armements)
- SIPRI Arms Embargoes Database (Embargos sur les armes)
- SIPRI National Reports Database (Rapports nationaux)
- SIPRI Multilateral Peace Operations Database (Opérations de paix multilatérales)

Les bases de données du SIPRI sont consultables sur le site Web du SIPRI.

COMMENT COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2019

SIPRI Yearbook 2019: Armaments, Disarmament and International Security

Publié en version imprimée et en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-883999-6, cartonnée

ISBN 978-0-19-19-187561-8, en ligne

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.sipriyearbook.org



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9
SE-169 72 Solna, Suède
Tél. : +46 8 655 97 00
Email : sipri@sipri.org
Internet : www.sipri.org



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B-1030 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 2 241 84 20
Email : admi@grip.org
Internet : www.grip.org



SIPRI YEARBOOK 2019

Armaments, Disarmament and International Security

L'Annuaire du SIPRI est une source indépendante et reconnue de données et d'analyses sur les armements, le désarmement et la sécurité internationale. Il donne un aperçu de l'évolution de la sécurité internationale, des armes et des technologies, des dépenses militaires, de la production et du commerce des armes, des conflits armés et de la gestion des conflits, ainsi que des initiatives de maîtrise des armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques.

Ceci est le résumé de la 50^e édition, qui analyse les évolutions suivantes en 2018 :

- *Conflits armés et gestion des conflits*, panorama des conflits armés et des processus de paix et en particulier des tendances mondiales et régionales des opérations de paix
- *Dépenses militaires, transferts internationaux d'armes et production d'armes*
- *Forces nucléaires mondiales*, et tableau des neuf États dotés d'armes nucléaires et de leurs programmes de modernisation nucléaire
- *Contrôle des armements nucléaires*, en particulier la diplomatie nucléaire entre la Corée du Nord et les États-Unis, l'évolution du Traité FNI, contrôle et désarmement nucléaires entre la Russie et les États-Unis, et mise en œuvre de l'accord nucléaire iranien
- *Menaces chimiques et biologiques*, y compris l'enquête sur des allégations d'utilisation d'armes chimiques au Moyen-Orient et une tentative d'assassinat présumée au Royaume-Uni
- *Contrôle des armes classiques*, en particulier les instruments mondiaux, dont les efforts de réglementation des systèmes d'armes autonomes meurtriers et des armes explosives en zones peuplées ; et dialogue sur la cybersécurité internationale
- *Contrôle du double usage et du commerce des armes*, évolution du Traité sur le commerce des armes, embargos multilatéraux sur les armes et régimes de contrôle des exportations, ainsi que défis du contrôle des transferts de technologie.

En annexe, une liste des conventions de maîtrise des armements et de désarmement, des organismes de coopération en matière de sécurité et des principaux événements de 2018.